



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 8 JUILLET 2014

Le Conseil Municipal de la ville de THOIRY :

- * **Approuve** après corrections et commentaires les procès-verbaux des conseils municipaux des 20 mai et 20 juin 2014.

Vote unanime.

- * **Accepte** l'acquisition d'un appartement de type T3 d'une superficie de 67m² en rez-de-jardin avec cave et garage situé dans l'ensemble immobilier Les Floralties.

Vote unanime.

- * **Accepte** la construction d'un centre de loisirs avec restauration et **Autorise** Madame le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la Dotation Territoriale 2015 auprès du Conseil Général de l'Ain pour faciliter la réalisation des travaux.

Vote unanime.

- * **Accepte** le projet d'aménagement de voirie et de sécurité à la Rue du Puits Mathieu et **Autorise** Madame le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la Dotation Territoriale 2015 auprès du Conseil Général de l'Ain pour faciliter la réalisation des travaux.

Vote unanime

- * **Accepte** le versement d'une subvention à l'association « Avenir Gessien Thoiry Gymnastique » pour la promotion de l'enseignement de la gymnastique auprès des élèves des écoles publiques de la ville de Thoiry.

2 abstentions : Madame MARRON et Monsieur THOMAS.

- * **Prend acte** de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre lancé pour les travaux d'aménagement de trottoirs et de cheminement piétons sécurisés à la société ARCHIGRAPH 01- Varambon.

- * **Prend acte** de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre lancé pour les travaux d'aménagement de voirie et de sécurité à la Rue du Puits Mathieu à la société ARCHIGRAPH 01- Varambon.